

**Réponse de Gazifère Inc. à la demande de renseignements du GRAME**

Gazifère Inc. - Demande d'approbation de l'ajout d'une exclusion (Facteur Y) à la formule de mécanisme incitatif, demande de fixation d'un taux de rendement sur l'avoire de l'actionnaire pour l'année témoin 2014, demande pour la fermeture réglementaire des livres de Gazifère Inc. pour la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012, demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demande de modification de ses tarifs à compter du 1er janvier 2014

**R-3840-2013, Phase 2**

---

**I. Évaluation de l'atteinte de la cible en efficacité énergétique – horizon 2015**

**Référence :**

- i. Référence : Stratégie énergétique du Québec 2006-2015, page 44

*Le gouvernement demande à Gaz Métro et à Gazifère d'accroître de 96,9 millions de mètres cubes (Mmc)7 à 350 Mmc– soit de 90 000 tep à 310 000 tep – la cible d'économies d'énergie visée et de prolonger de 2008 à 2015 leur plan d'efficacité énergétique. L'augmentation de la cible représente des économies annuelles d'environ 100 millions de dollars pour les consommateurs, au prix actuel du gaz naturel.*

*Note 7 de bas de page : Ce total comprend la cible définie dans le Plan global en efficacité énergétique de Gaz Métro (79,7 millions de mètres cubes), les économies d'énergie financées par le Fonds en efficacité énergétique de Gaz Métro (16,1 millions de mètres cubes) et la cible déterminée par Gazifère (1,1 million de mètres cubes). (notre surligné)*

- ii. B-0048, fermeture des livres, résultats des programmes du PGEE 2012- participants nets d'opportunistes, année de référence : 2012;

**Préambule**

Tel qu'annoncé dans sa demande d'intervention, en continuité avec les dossiers R-3621-2006, R-3665-2008, R-3692-2009, R-3724-2010 et R-3793-2011, le GRAME demande à Gazifère de confirmer l'état d'avancement de ses résultats globaux en m<sup>3</sup> économisés depuis 2006 en lien avec la cible de la Stratégie énergétique 2006-2015 que doit atteindre Gazifère à l'horizon 2015, à titre de distributeur de gaz naturel.

**I Demande**

**1.1.** Veuillez fournir un tableau de l'état d'avancement des économies d'énergie réalisées entre 2006 et 2012 en y ajoutant le prévisionnel jusqu'en 2015 ?

**Réponse 1.1 :**

**Tableau 1 : État d'avancement des économies d'énergie réalisées entre 2006 et 2012  
avec prévisionnel jusqu'en 2015 (en m<sup>3</sup>)**

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
528 120	1 100 379	773 689	512 852	567 139	431 092	150 554	243 652	243 652	243 652

Les économies identifiées entre les années 2006 et 2011 correspondent aux données de fermeture des livres approuvées par la Régie. Les économies de l'année 2012 sont quant à elles sujettes à l'approbation de la Régie dans le cadre du présent dossier. Quant aux économies estimées pour les années 2013 à 2015, elles correspondent au budget volumétrique approuvé par la Régie dans la décision D-2012-172.

Gazifère estime qu'elle fournit tous les efforts requis pour atteindre l'objectif commun de 350 millions de m<sup>3</sup> et demeure persuadée que l'atteinte de cette cible est une priorité pour l'ensemble des intervenants évoluant dans le secteur de l'efficacité énergétique.

## **2. Analyse des causes de gaz naturel perdu**

### **Référence**

i. B-0029, page 2

Tel que spécifié dans le cadre du dossier de la fermeture des livres 2011, requête 3793-2012, il existe toujours, en plus de l'impact dû à l'estimation du gaz perdu, d'autres facteurs qui peuvent influencer le pourcentage de gaz naturel perdu établi en fin d'année. Ces facteurs sont les suivants:

- la quantité de gaz naturel utilisée pour purger et remplir les nouvelles conduites principales et les nouveaux branchements installés au courant de l'année;
- le vol de gaz naturel;
- les fuites causées par des dommages, lors d'entretien ou autres; et
- la précision des compteurs.

Veillez noter que Gazifère n'est pas en mesure de quantifier les impacts de ces différentes causes sur le gaz perdu 2012.

ii. B-0029, page 3

Gazifère répond à plus de 90% des appels d'urgence, appels résultant entre autres de dommages effectués par des tiers au réseau de distribution, dans un délai de trente-cinq minutes ou moins minimisant les risques ainsi que les pertes de gaz naturel causées par les

fuites. De plus, depuis 2012 Gazifère met davantage l'accent sur l'élaboration et l'implantation de mesures préventives afin de réduire les dommages causés par les tiers. En effet, on constate en 2012 une réduction du nombre de dommages par rapport à 2011.

## Préambule

Gazifère mentionne ne pas être en mesure de quantifier les impacts de ces différentes causes sur le gaz perdu 2012 (réf. i), cependant Gazifère indique (réf. ii) qu'elle répond à plus de 90 % des appels d'urgence résultant entre autres de dommages effectués par des tiers au réseau de distribution dans un délai de 35 minutes et qu'en 2012 il y a une réduction du nombre de dommages par rapport à 2011.

## Demandes

**2.1** Veuillez fournir un tableau identifiant le nombre de bris par des tiers et le nombre de bris d'équipements pour cause de défektivité ou bris matériel qui n'est pas dû à un tiers pour les cinq dernières années ?

### Réponse 2.1 :

Année	Nombre de fuite	
	Bris par les tiers	Bris d'équipements ou bris matériel
2008	90	766
2009	89	612
2010	90	455
2011	105	479
2012	57	402

**2.2** Gazifère est-elle en mesure d'identifier, dans certains cas, la quantité de gaz naturel perdu ?

### Réponse 2.2 :

**Oui, Gazifère peut fournir la quantité de gaz naturel perdu dans les cas de bris par les tiers.**

**2.2.1** Si oui, Veuillez fournir pour les cas disponibles en 2011 et en 2012, la quantité de gaz naturel perdu résultant de bris causés par un tiers.

**2.2.2** Si Gazifère ne dispose pas de l'information, veuillez indiquer s'il existe une méthode de calcul permettant de le déterminer, soit une méthode qui tienne compte de la pression de la conduite, de son diamètre et du temps nécessaire pour

colmater la fuite ? Si oui, veuillez fournir l'information disponible sur cette méthode d'estimation ?

**Réponse 2.2.1 et 2.2.2 :**

**Veuillez vous référer à la réponse à la question 2.5 ci-dessous.**

**2.3** Veuillez préciser si Gazifère transmet des rapports au ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs sur ses quantités de gaz naturel perdu lors d'évènements causés par un tiers ou par un bris d'équipement ?

**Réponse 2.3 :**

**Gazifère n'a soumis aucun rapport au ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.**

**2.3.1** Si oui, depuis combien d'années ?

**Réponse 2.3.1 :**

s/o.

**2.3.2** Si oui, veuillez fournir ces rapports pour les années 2011 et 2012.

**Réponse 2.3.2 :**

s/o.

**2.4** Gazifère indique que depuis 2012 (réf. ii) elle *met davantage l'accent sur l'élaboration et l'implantation de mesures préventives afin de réduire les dommages causés par les tiers*. Veuillez décrire les mesures préventives implantées à ce jour.

**Réponse 2.4 :**

**Depuis 2012, Gazifère a mis en place plusieurs initiatives visant la prévention des dommages causés par les tiers sur son réseau gazier. Des mesures concrètes liées aux opérations sur le terrain ont été mises en œuvre et plusieurs activités d'information et de sensibilisation ont été réalisées auprès d'entreprises spécialisées en excavation et du grand public.**

**Mesures concrètes liées aux opérations sur le terrain :**

- **Fixer des objectifs de réduction de dommages ambitieux;**

- Affecter un inspecteur de normes de qualité de Gazifère exclusivement à la prévention des dommages;
- Affecter un représentant de Promark (entreprise de localisation de réseaux souterrains) à la supervision des travaux d'excavation dans le cadre de projets d'envergure;
- Acheminer promptement les demandes de localisation où le potentiel de risque est jugé plus important par Promark à l'inspecteur de normes de qualité de Gazifère pour une analyse plus détaillée de la demande;
- Former tous les employés de chantier sur les méthodes d'enquête et de constats de dommages. Les rapports de dommages rédigés par Gazifère sont ainsi mieux documentés et les suivis auprès des contrevenants se font désormais de manière plus constructive;
- Améliorer la performance des méthodes de repérage électromagnétique des conduites souterraines en utilisant désormais de nouveaux types de fils traceurs et de connecteurs lors de l'enfouissement de nouvelles conduites; et
- Collaborer à la collecte de données nécessaires à la compilation de l'information et aux rapports de la situation produits par l'Alliance pour la protection des infrastructures souterraines du Québec (« APISQ »).

Activités d'information et de sensibilisation réalisées auprès des excavateurs et du grand public :

- Rencontres avec l'APISQ, la Régie du bâtiment du Québec (« RBQ »), Info-Excavation et la CSST pour coordonner et maximiser les efforts de chaque intervenant dans la prévention des dommages;
- Distribution par la poste d'une brochure d'information sur les meilleures pratiques en excavation aux contrevenants de l'année précédente et à plus d'une centaine d'entreprises en excavation et aménagement paysager de la Ville de Gatineau;
- Diffusion de la campagne de sécurité d'Info-Excavation, «Creusez intelligemment», dans un encart de sécurité distribué avec la facture de tous les clients de Gazifère et à l'endos de 73 000 enveloppes de facture; et
- Intégration d'une section d'information et d'une vidéo sur les meilleures pratiques d'excavation au site web de Gazifère.

**2.5** Gazifère présente l'estimation du taux de gaz perdu réel pour les 5 dernières années, pourriez-vous compléter le tableau fourni (B-0029) en page 5 en indiquant le pourcentage de gaz perdu résultant de bris par un tiers, de même que le volume de gaz naturel perdu?

**Réponse 2.5 :**

<b>Année</b>	<b>Gaz perdu au 31 décembre (% des achats)</b>	<b>Volume de gaz naturel perdu résultant de bris par les tiers (1000 m<sup>3</sup>)</b>	<b>% de gaz naturel perdu résultant de bris par les tiers</b>
<b>2008</b>	<b>0.89%</b>	<b>22.0</b>	<b>0.01%</b>
<b>2009</b>	<b>1.13%</b>	<b>29.1</b>	<b>0.02%</b>
<b>2010</b>	<b>0.29%</b>	<b>20.6</b>	<b>0.01%</b>
<b>2011</b>	<b>1.33%</b>	<b>18.0</b>	<b>0.01%</b>
<b>2012</b>	<b>1.61%</b>	<b>16.5</b>	<b>0.01%</b>